

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 21 (1933)

**Heft:** 396

**Artikel:** Carnet de la quinzaine

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-260999>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — Très actives, et cela dans des domaines variés, les suffragistes genevoises, à en juger d'après le rapport présenté le 13 janvier, à l'Assemblée générale annuelle, par la présidente, M<sup>lle</sup> Gourd. En effet, et comme nous lecteurs le savent déjà, le Comité non seulement a suivi de très près les péripéties du projet de loi sur le vote des femmes déposé par M. le député Albaret, et que le Grand Conseil a ajourné au mois de juin dernier, mais a encore pris la tête du mouvement en faveur des élections aux prud'hommes, auxquelles les femmes ont participé pour la première fois, et qui ont abouti à l'élection de 23 femmes, patronnes et ouvrières, dans 4 groupes différents. Une propagande très intense, menée soit par les représentations du film *Le Banc des Mineurs*, soit par les conférences régulières du premier lundi de chaque mois, soit par l'action personnelle des membres d'une Commission spéciale, soit enfin en utilisant les moyens modernes de sa propre activité de l'Association, presse, T.S.F., etc., ne s'est pas ralentie et a presque doublé en neuf mois l'effectif de l'Association. Des démarches auprès des autorités compétentes pour faire entrer des femmes dans des Commissions administratives officielles, la collaboration avec d'autres Sociétés féminines pour une action en faveur de la Conférence du Désarmement, des relations très étroites avec les Associations suffragistes, soit de Suisse, soit de l'étranger, ont encore occupé le Comité, lequel, ô miracle en ces temps difficiles, a trouvé moyen d'exécuter toute cette besogne en bouclant encore ses comptes avec un bon!

Une captivante causerie de M<sup>me</sup> Debruit-Vogel (Berne) sur le Congrès féministe de Constantine (Afrique du Nord), illustrée de beaux clichés pittoresques et évocateurs, termina cette Assemblée réussie en tous points. Avant de se séparer, les membres votèrent encore l'envoi d'un télégramme de félicitations à M<sup>me</sup> le Dr. Luisi pour la victoire suffragiste en Uruguay, victoire que le *Mouvement* a commentée dans son dernier numéro. E. G.

LA CHAUX-DE-FONDS. — Le dernier thé suffragiste nous a offert le plaisir d'entendre M<sup>lle</sup> Annette Wasserfallen parler d'une région du Maroc qu'elle a vue et bien vue au cours d'un voyage de vacances. Des descriptions de Fès, de Rabat, de la vie d'un camp d'ingénieurs dirigeant un millier d'indigènes pour la construction d'un barrage gigantesque, de précieuses notations sur la vie des femmes indigènes, bref une causerie des plus captivantes. J. V.

## Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Dans sa séance du 18 courant, le Comité de l'Alliance a enregistré avec satisfaction le maintien de M<sup>me</sup> le Dr. Gagg-Schwarz à son poste de membre suppléant scientifique à la Commission fédérale des fabriques. Il a appris, en outre, avec reconnaissance, le legs que lui a fait la regrettée M<sup>lle</sup> Schaffner, legs qui se montera probablement à 2500 fr.

Il s'est longuement occupé des articles à faire paraître dans l'*Annuaire des Femmes suisses*, dont le plan sera fixé d'accord avec l'Associa-

tion pour le Suffrage. Il a également pris connaissance de la position difficile dans laquelle se trouve le *Frauenblatt*, et étudié la manière dont les Sociétés féminines pourraient le soutenir.

Le projet des modifications à apporter aux statuts du Conseil International des Femmes a été étudié, ainsi que le programme préliminaire des réunions du Comité du C.I.F. qui aura lieu à Stockholm, du 26 juin au 6 juillet 1933, et auxquelles l'Alliance enverra une déléguée.

Le Comité n'a pas jugé possible d'inviter toutes les Sociétés de l'Alliance à participer de nouveau à une manifestation pour commémorer à Genève la grande journée du 6 février 1932. Mais il enverra, par le moyen de la presse, un message à toutes ces Sociétés au sujet du Désarmement.

Une lettre de protestation a été envoyée à la Chambre suisse des Employés, qui prépare une motion tendant à interdire le « double gain » (gain de la femme mariée).

La Commission d'Education étudie le moyen d'introduire l'enseignement antialcoolique dans les Ecoles ménagères, sans faire double emploi avec les sociétés antialcooliques. Elle organise des *Journées éducatives*, qui s'occuperont cette année des enfants de 2 à 7 ans. Les réponses au questionnaire ont apporté quelques suggestions intéressantes. La Commission aura à remplacer deux de ses membres qui démissionnent: M<sup>lle</sup> Wenger de M<sup>me</sup> Blattner. F. M.

Le Bureau, durant ce dernier trimestre, s'est surtout occupé du contrôle des films, de moralité publique, en envisageant cette question sous plusieurs aspects, de problèmes actuels de sociologie pratique, et a entamé une étude sur les responsabilités et conséquences du mariage, donnant à l'autre part son patronage à d'utiles institutions, que le « Coin de terre » et l'Institut d'Orientation professionnelle, et recommandant le petit bulletin publié par le Cartel romand: *L'information au service du travail social*. Une discussion intéressante s'est engagée ensuite sur différentes questions touchant à la lutte antialcoolique, à la moralité publique, à l'hygiène, que le « Coin de terre » a été admirablement réalisée par une Commission, devenue maintenant autonome, sous la présidence de M. Ed. Laravotte, le dévoué vice-président du Cartel. Des détails plus circonstanciés seront, nous l'espérons, fournis plus tard aux lecteurs de ce journal sur cette si utile institution, qui abrite actuellement une niche de dix enfants de quatre à douze ans, et dont la visite a très vivement intéressé tous les délégués. E. G.

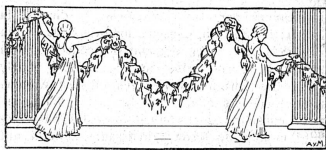
timbres. Ce temps de crise faisait prédire un recul dans le produit de cette vente; la surprise fut d'autant plus agréable de constater qu'il fut au contraire supérieur à celui de l'année précédente. T.

PIERRE BOUSCHARAIN: *L'esprit international dans l'individu, l'Etat et l'Eglise*. Editions « Je sers »; Paris, 12 fr. fr.

Ce petit livre, que loue une excellente préface du regretté Albert Thomas, est écrit par un universitaire français, membre du Secrétariat général de la Société des Nations (section sociale).

Le mérite de ce livre, d'après Albert Thomas, c'est de proclamer et d'établir avec force que l'organisation de la paix exige un grand effort moral des individus, un nouvel esprit de compréhension mutuelle, une discipline mentale que tous les Etats doivent s'appliquer à créer; que des démocraties éduquées sont seules capables de concilier un sentiment national avec le souci des devoirs internationalistes; que la prétendue souveraineté nationale a fait son temps; que la Société des Nations a un droit d'intervention dans les affaires intérieures des nations; que des règles juridiques certaines doivent être substituées aux relations politiques de force; que la guerre doit être à jamais abolie; etc., etc.

Ainsi, sur la technique de la paix, que vient compléter une mystique de la paix, M. Bouscharain a écrit des pages fortement pensées que chacun de nous aura intérêt à lire et à méditer. J. V.



## A travers les Sociétés

Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale.

C'est dans le salon du Lyceum que le Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale a tenu, le 14 janvier, l'Assemblée trimestrielle des délégués des 49 Sociétés qui lui sont affiliées, sous la présidence de M<sup>lle</sup> Gourd, et en présence de MM. le Dr. H. Revilliod et Maurice Veillard, président et secrétaire-général du Cartel romand.

Le Bureau, durant ce dernier trimestre, s'est surtout occupé du contrôle des films, de moralité publique, en envisageant cette question sous plusieurs aspects, de problèmes actuels de sociologie pratique, et a entamé une étude sur les responsabilités et conséquences du mariage, donnant à l'autre part son patronage à d'utiles institutions, que le « Coin de terre » a été admirablement réalisée par une Commission, devenue maintenant autonome, sous la présidence de M. Ed. Laravotte, le dévoué vice-président du Cartel. Des détails plus circonstanciés seront, nous l'espérons, fournis plus tard aux lecteurs de ce journal sur cette si utile institution, qui abrite actuellement une niche de dix enfants de quatre à douze ans, et dont la visite a très vivement intéressé tous les délégués. E. G.

## Mise au concours d'une place de sténographe

| Lieu d'inscription           | Place vacante                                                                      | Qualification demandées                                              | Traitement             | Délai d'inscription |
|------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|------------------------|---------------------|
| Chancellerie fédérale, Berne | Sténographe de langue française pour la durée des sessions des Chambres fédérales. | 180 mots à la minute. Maturité ou diplôme de fin d'école secondaire. | 4.500 fr. 6.000 francs | 15 février 1933     |

Entrée en fonctions le 1<sup>er</sup> avril 1933.

(Communiqué par l'Office suisse des Professions féminines, d'après la Feuille Fédérale du 4 janvier 1933).

## Union des Femmes de Genève.

Si l'Union des Femmes n'a pas donné signe de vie au *Mouvement Féministe* depuis plusieurs mois, il ne faudrait pas que les lecteurs croient qu'elle est restée inactive. Au contraire, depuis l'automne, ses activités se sont multipliées dans plusieurs domaines.

Un cours d'histoire de l'art a lieu tous les mercredis, à 17 heures, dans son local. D'octobre à avril, semaine après semaine, les auditeurs entendent parler des chefs-d'œuvre de l'art roman et gothique en France. Ces causeries, faites par des conférencières compétentes, sont illustrées de projections représentant les plus beaux monuments de la France.

Le Bureau de placement, transféré à la Madeleine (ancienne Ecole), grâce à l'obligeance du Conseil Administratif de la Ville de Genève, a pris une grande extension. Chaque jour, le défilé des personnes venant s'inscrire va grandissant; malgré le petit nombre de demandes d'emplois, le Comité de dames s'occupe de ce Bureau, sous la direction de M<sup>me</sup> Fulpius, fait chaque mois un bon nombre de placements. Deux fois par semaine, le mardi et le vendredi, de 14 à 16 heures, le local est ouvert pour les personnes qui désirent passer un moment en société. Dans la salle claire et chauffée, une lecture est faite à haute voix et le thé est servi à la fin de la réunion, le tout gratuitement.

Les causeries mensuelles du premier samedi de chaque mois ont été très fréquentées, et chacun a écouté avec le plus vif intérêt les causeries de M<sup>me</sup> A. Gautier sur les *Ministères féminins*, de M<sup>me</sup> Blanche Richard sur *L'enfant en danger moral*, et de M<sup>me</sup> Auguste Naville sur *La vie des prisonnières à Saint-Antoine*.

Enfin, n'oublions pas la *Revue d'Escalade*, composée et jouée par la troupe de l'U.D.F. Elle eut un tel succès, qu'à la demande générale, elle fut répétée plusieurs fois. La vaillante troupe, entraînée par son chef admirable, M<sup>lle</sup> Trembley, fut plus que jamais à la hauteur de sa réputation. M. C.

Invitation à la VI<sup>ème</sup> Journée des Femmes vaudoises

Mercredi 15 février 1933, à Lausanne, Salle des XXII Nations (Buffet de la Gare).

## MESDAMES,

C'est avec plaisir que nous vous annonçons que la VI<sup>ème</sup> Journée des Femmes vaudoises aura lieu le mercredi 15 février 1933, Salle des XXII Nations, à Lausanne.

Nous avons été encouragés par la réussite des premières journées et nous souhaitons que celle de 1933 soit aussi bienfaisante et utile que les précédentes.

Le but de ces réunions est de rapprocher, en dehors de tout esprit de parti, les femmes de la ville et de la campagne, afin qu'elles apprennent à se connaître, à se comprendre, et pour qu'elles étudient en commun les questions intéressantes particulièrement la femme. Les sujets traités cette année concerneront la femme et l'Eglise; nous entendrons dans l'après-midi, un rapport sur l'activité de l'Association agricole des femmes vaudoises, et une causerie récréative.

Le but de cette journée n'est pas de réunir une ou deux sociétés seulement, mais de grouper les femmes vaudoises; membres ou non membres de sociétés féminines, toutes sont cordialement invitées.

Nous espérons que vous viendrez nombreuses à cette VI<sup>ème</sup> journée et que vous y apporterez un même idéal de bonne volonté et d'entraide. Nous sommes persuadés que, dans cet esprit, nous travaillerons au bien moral et au développement de notre pays.

Vous voudrez bien faire connaître cette réunion autour de vous. En venant de différents milieux et de différentes parties du canton, vous contribuerez à resserrer entre vous les liens d'une meilleure compréhension et d'une fraternité plus grande. C'est dans cet espoir, Mesdames, que les organisatrices de la Journée vous expriment leurs meilleurs sentiments.

Fédération des Unions de Femmes du Canton de Vaud:

La Secrétaire: L. COMTE.

La Présidente: P. COUVREU-DE BUDÉ.

Association des Vaudoises:

La Secrétaire: A. BREUER.

La Présidente: M. WIDMER-CURTAT.

Association agricole des Femmes vaudoises:

La Secrétaire: A. SCHAER.

La Présidente: A. GILLABERT-RANDIN.

## PROGRAMME

10 h. 15: Chœur d'ensemble: *Chantons notre aimable patrie*. Bienvenue. — Allocation de M<sup>me</sup> le Conseiller d'Etat Perret, délégué du Conseil d'Etat. — Les ministères auxiliaires féminins, par M<sup>me</sup> A. ROUD, directrice de l'Ecole des ministères auxiliaires féminins. — Le pastorat féminin, par M<sup>me</sup> Marcelle BARD, pasteur, chapelain à l'Hôpital cantonal de Genève. — Chœur: *Prrière patriotique* (Jacques-Dalcroze).

14 h. 15: *Bon sens et simplicité*, par M<sup>me</sup> GILLABERT-RANDIN, présidente de l'Association agricole des femmes vaudoises. — *Il y a 60 ans à la ville et à la campagne*, par M<sup>me</sup> W. BARRAUD. — *Productions diverses*. — *Thé*.

Prière de distribuer cette invitation aux Sociétés féminines de votre localité (coudre, chant,

gymnastique, bienfaisance, etc.), en leur recommandant chaudiement cette journée.

Les participantes sont invitées à apporter leurs provisions; elles pourront se faire servir un potage (50 cent., pain et service compris); l'après-midi, à 16 h. 30, thé à discrétion pour le prix de 50 cent. (vente de pâtisseries).

Les Vaudoises sont expressément invitées à venir en costume.

Les frais de la Journée étant assez élevés, une modeste finance de 50 cent. sera perçue à l'entrée par les Eclairés.

Pour faciliter l'organisation de la Journée, le Comité serait reconnaissant aux participantes de bien vouloir s'inscrire à l'avance auprès de M<sup>me</sup> Couvreur-Budé, 5, rue du Clos, Vevey, avant le 6 février; à la même adresse on peut se procurer des feuilles d'inscription.

## Carnet de la Quinzaine

Samedi 25 janvier.

GENÈVE: Athénée, 20 h. 30: Assemblée publique de la Ligue des Femmes juives. A l'ordre du jour: *Les excès universitaires anti-juifs et le problème de la paix*. Orateurs: MM. Ernest Bovet, Henri Golay, et M<sup>me</sup> Rosa Aberson. Entrée libre.

Mardi 31 janvier.

GENÈVE: Club International, 20 h. 15. Dîner d'adieux en l'honneur de M. William Martin, rédacteur politique au *Journal de Genève*, sous les auspices des organisations internationales de Genève, et sous la présidence de M. de Madariaga, ambassadeur d'Espagne à Paris.

Mercredi 1<sup>er</sup> février.

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 17 h.: Cours d'histoire de l'art: *Reims*, par M<sup>me</sup> H. Reverdin. Projections lumineuses.

Samedi 4 février.

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 16 h.: Thé mensuel, 16 h. 30: *La crise*, causerie par M<sup>me</sup> Gina Ferrero-Lombroso.

Lundi 6 février.

GENÈVE: Club International, 1 h. Repas en commun sous les auspices du Groupe constitutif des organisations internationales s'occupant du Désarmement, en manifestation d'anniversaire de la présentation des pétitions à la Conférence du Désarmement. Discours de M. Henderson, Président de la Conférence.

Id. Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30. Séance mensuelle (thé suffragiste). Le sujet traité et le nom du conférencier ou de la conférencière seront annoncés ultérieurement.

Mercredi 8 février.

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 17 heures: Cours d'histoire de l'art: *Sculpteurs français des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*.

Vendredi 10 février.

GENÈVE: Studio d'émission Suisse-Romande, 16 h. 45 à 17 h. *Actualités féminines et féministes*, causerie par T.S.F. par M<sup>lle</sup> Emilie Gourd.

## ÉCOLE SCIENTIFIQUE DE PÉDICURES - MANUCURES

6, rue de Rive - GENÈVE - Téléphone 47.905

Direction médicale:

— M<sup>me</sup> Dr. GOLAY —

Médecin - Chirurgien

Direct. professionnelle:

M<sup>me</sup> KISSILEVSKA, Dr. 25 Sc.

Pédicure-Manucure Dipl.

## Réouverture des cours

D<sup>r</sup> Claire Debarge

Ancienne assistante des services de chirurgie de l'Hôpital cantonal de Winterthur; Hôpital de l'Enfance de Lausanne (prof. Vuille); Institut Pathologique (prof. Askanazy); Ex-médecin chir. Chef à l'Hôpital de Founban (Cameroon).

Reçoit tous les jours de 1 h. 30 à 3 h. (sauf jeudi de 9 h. à 11 h.)

11, rue du Mont-Blanc, 11 GENÈVE Téléphone 22.060

## Dame cultivée

dans la trentaine, dipl. commerce et technique (chimie) connaissant allemand, français, anglais, steno-daetylo, comptabilité, surveillance ménage et couture, voudrait se placer pour quelques mois ou à convenir dans famille, pension, clinique etc. au pair ou pour surveiller et aider enfants majeurs. Excellentes références. S'adresser sous L. 1253 Y. à Publicitas Berne.